



**COMITE LIMOUSIN
DE TAROT**

Conseil d'Administration du 22 juillet 2015

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Début de la réunion à 18h

Constitution du bureau et des différentes commissions :

Bureau :	
Président :	Thierry LARROOUE
Vice Président :	Didier PRADEAU
Trésorier :	Alain MEYRAUD
Trésorier adjoint :	François LESTAGE
Secrétaire :	Bernadette MATHIEU
Secrétaire adjointe :	Sylvie MUSSARD
Membres actifs :	Patrick ELOPHE Didier PRADEAU
C. C. R. :	Dominique LEFEVERE
Commission C. C. R. :	Dominique LEFEVERE Patrick ELOPHE Thierry LARROOUE
Commission discipline :	
Président :	Patrick ELOPHE
Membres :	François LESTAGE Didier PRADEAU Alain MEYRAUD Bernadette MATHIEU
Suppléants :	
Gestion du site internet :	Didier PRADEAU
Gestion des licences :	Bernadette MATHIEU
Communication :	
CORREZE	Thierry LARROOUE
HAUTE VIENNE + CREUSE	Alain CHIOUET
Gestion des inscriptions :	Patrick ELOPHE

Denis GIMENO, nous ayant annoncé sa démission du comité, il a été remplacé dans les commissions.

ORDRE DU JOUR

Suite à la refonte des ligues, notre comité est directement touché.

Nous quittons la ligue Sud-ouest, pour intégrer une nouvelle ligue dénommée : Ligue Charente - Limousin - Poitou-Anjou et dont le numéro est 92. La codification est donc :

N° de comité : **9267**

N° de club : 9267**01** (ex Tulle) 9267**02** (St Yriex).

De ce fait, les finales de ligues réuniront ces trois comités. Ce sera le cas cette année pour la coupe de FRANCE, qui est programmée à LA ROCHEFOUCAULT (16).

Prix des licences et cotisation club :

1 ^{ère} série	40 €
2 ^{ème} série	30 €
3 ^{ème} série	25 €
4 ^{ème} série	15 €
Moins de 18 ans	Licence gratuite avec autorisation parentale
Cotisation club	68 €

(Pour info prix d'achat des licences, par série, pour le Comité : 30 € - 25 € - 20 € - 12 €)

Le club de Mende rejoint le Languedoc-Roussillon ; le comité perd 45 licences et ne comptera plus que **11 clubs**

Je réitère ma demande aux présidents de trouver de nouveaux licenciés et afin de les aider dans ces démarches, je leur offre la possibilité à chaque concours, de demander 2,00 € de plus, lors de l'inscription des joueurs non licenciés, afin de les inciter à prendre une affiliation.

Coupe du Limousin : on revient à la formule duplicate l'après midi à **13h30** + libre le soir à 21H.

A l'issue des 5 concours en donne libre, les 2 premiers seront qualifiés pour le championnat de France, addition faite sur les 4 meilleurs scores. Il faut avoir participé à au moins 4 donne libre pour être classé.

ATTENTION : surtout bien respecter l'horaire de 13h30 pour la clôture des inscriptions.

Inscription aux championnats auprès de Patrick ELOPHE :

- Délai : minimum 7 jours avant le championnat
- Tarif : **12,00 €**. Pour tout **retard**, l'inscription est portée à **25,00 €**.
- Le président du club centralise les inscriptions et les communique 7 jours avant la compétition.
- Inscriptions à faire par le logiciel "inscription championnat", puis à transmettre par mail (donner la liste par téléphone aussi) et envoyer le chèque par courrier à Patrick, en suivant.

Championnats après sondage quant aux horaires :

- Sénior : matin + après midi ; rendez-vous à 9 h 45 ; début à 10 h 00
- Autres championnats : inchangé (après midi + soir) voir horaires sur le calendrier.

Trophées :

Pour la saison 2015/2016, ils sont pratiquement tous déjà payés, sauf pour le libre par 2 et la coupe de France, soit un montant d'environ 175,00 €.

Prix des Pcn payés lors des tournois :

- Concours club : 0,30 (sauf festival)
- Autre : 0,60 (coupes diverses).

Caisse de péréquation :

- Barème : 40% de part fixe, 60% à la participation des joueurs.

Arbitrage :

- Formation d'arbitre club : vendredi 18 septembre à 20 h 00 (salle LABASTIDE à LIMOGES), merci aux personnes souhaitant participer de s'inscrire auprès de Patrick Elophe (prévoir un ordinateur) ;
- Alain Meyraud se propose de préparer les séries de jeux pour les quadrettes, coupe limousin ;
- Les désignations des arbitres par championnat seront faites en septembre, suivant les disponibilités ;
- Reconduction du système "1 arbitre et 1 stagiaire" lors de championnat, dans la mesure du possible,
- Défraiements 80€ pour l'arbitre et 40€ pour le stagiaire, +10€ par série de jeux préparée pour les duplicates, + 0,25 par km si l'arbitre ne joue pas.

Défraiement des joueurs qualifiés pour les championnats de France :

Après discussion, le comité décide, pour la saison 15/16, qu'un forfait de 50 € (40€ en équipe) sera donné à chaque joueur qualifié en Limousin, pour un championnat de FRANCE.

S'y ajoutera éventuellement un complément, calculé en fonction du nombre de participations aux coupes du Limousin, puis du lieu du championnat de France :

- distance inférieure à 350 km : 12 € par joueur en individuel et 6 € par joueur en équipe ;
- distance égale ou supérieure à 350 km : 14 € par joueur en individuel et 8 € par joueur en équipe.

Question diverse :

Concernant les difficultés de trésorerie de certains clubs, le comité ne peut en aucun cas les aider, surtout que, depuis 2 ans, nous avons baissé les redevances "pcn". Mais il leur suggère de revoir leur mode d'organisation de concours et championnat, ainsi que leur fonctionnement budgétaire. Par exemple, trouver une solution " plus bénévole" pour l'organisation des repas lors de championnat.

Fin de la réunion 21H30.